

Projet "Intégration de la gestion des inondations et de la sécheresse et de l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (VFDM)".



ATELIER TECHNIQUE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DU BASSIN DE LA VOLTAT SUR « LES SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE », EN VUE DE L'ELABORATION DES PROJETS BANCABLES A METTRE EN ŒUVRE DANS LES PORTIONS NATIONALES ET L'ECHELLE DU BASSIN DE LA VOLTA

Draft du rapport

Dates : 17, 18 et 19 janvier 2022 ;

Lieu : SUN BEACH HÔTEL de Cotonou

SOMMAIRE

Sigles et Abréviations.....	3
Introduction	4
1. Cérémonie d’ouverture	5
1.1. Mot introductif de bienvenu du point focal ABV-M	5
1.2. Allocutions du représentant de l’UICN Dr Jacques SOMDA, Directeur de l’UICN Pays au Burkina	5
1.3. Allocutions du représentant de l’OMM,.....	6
1.4. Allocutions du Directeur Exécutif Adjoint de l’ABV, Dr Dibi MILLOGO	6
1.5. Discours d’ouverture de l’atelier.....	7
2. Communications	9
2.1. Communication 1 : Etat des lieux sur la portion nationale du bassin volta.....	9
2.2. Communication 2 : Développement et appropriation du concept ‘‘Solution Fondées sur la Nature’’	10
2.3. Communication 3 : le standard Mondial sur les Solution fondées sur la Nature	13
2.4. Communication 4 : Encadrement et financement axés sur les SFN.....	14
2.5. Communication 5 : Expérience actuelles et futures de l’ABV sur les SFN	14
3. Travaux de groupes	15
4. Evaluation des connaissances de sortie des participants.....	19
Tableau n°1 : Résultats de l’évaluation des connaissances de sortie des participants	19
5. Cérémonie de clôture.....	20
Conclusion et recommandations.....	21
ANNEXES.....	22
ANNEXE 1 : Termes de référence	23
ANNEXE 2 : Agenda de l’atelier	29
ANNEXE 3. La Fiche du concept solutions fondées sur la nature.....	32
ANNEXE 4 : Note explicative ou orientation pour le choix des idées de projets ou projets....	35
ANNEXE 5 : liste des participants	36

Sigles et Abréviations

ABV	Autorité du Bassin de la Volta
BAD	Banque Africaine du Développement
BM	Banque Mondiale
CIMA	Centre International de Surveillance Environnementale
CLE	Comité Locale pour l'Eau
CRADIB- ONG	
DDEMA	Direction Départementale de l'Eau et des Mines de l'Atacora
DGEau	Direction Générale de l'Eau
FA	Fonds d'Adaptation
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FVC	Fonds Vert pour le Climat
GWP	Global Water Partnership
IFA	Inspection Forestière de l'Atacora
MAEP	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
MCVD	Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable
MEM	Ministère de l'Eau et des Mines
OMM	Organisation Mondiale de la Météorologie
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PNE	Partenariat National de l'Eau
PDI-VOLTA	Projet de Développement Intégrée du Bassin de la Volta
PREE	Partenariat Regional de l'Eau et l'Environnement
REWARD	Inversion de la dégradation de l'écosystème et de l'eau dans le bassin de la Volta
SAP	Système d'Alerte Précoce
SfN	Solutions Fondées sur la Nature
SFN	Structures Focales Nationales
UICN	Union Internationale pour la Conservation e la Nature
UNDRR	Office des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes
VFDM	Volta Flood and Drought Management

Introduction

Les **17, 18 et 19 janvier 2022**, s'est tenu dans la salle de conférence de l'Hôtel SUN BEACH de Cotonou, l'atelier technique national de renforcement des capacités des acteurs du bassin de la volta sur « les solutions fondées sur la nature », en vue de l'élaboration des projets bancables à mettre en œuvre dans les portions nationales et l'échelle du bassin de la volta.

Cet atelier, financé par le Consortium ABV-GWP/AO-OMM et techniquement encadré par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), est organisé par la Direction Générale de l'Eau (**DGEau**), Structure Focale Nationale (SFN) de l'ABV, sous la supervision du Ministère de l'Eau et des Mines. Comme objectif, il vise à :

- améliorer les connaissances des participants sur le concept des « solutions fondées sur la nature » et son importance dans le renforcement de la résilience et de l'adaptation aux changements climatiques dans le bassin de la Volta ;
- présenter la démarche pour la prise en compte de l'approche « solutions fondées sur la nature » dans les projets et programmes nationaux et transfrontaliers de gestion des inondations et des sécheresses dans le bassin de la Volta ;
- partager avec les participants les opportunités de financement des projets climatiques existants avec un focus sur le Fonds d'Adaptation, le Fonds Vert pour le Climat, le FEM, etc. ;
- identifier et approfondir des idées de projets de renforcement de l'adaptation aux changements climatiques et de la résilience sur la base des critères d'évaluation des SfN dans la portion nationale du bassin de la Volta.

La rencontre a regroupé, outre les organisateurs, une vingtaine de participants représentant différentes structures nationales, notamment le Ministère de l'Eau et des Mines (**MEM**) à travers la DGEau, le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (**MCVDD**), le Ministère des Infrastructures et des Transports, le Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la Pêche (**MAEP**), la Préfecture de l'Atacora, le Partenariat National de l'Eau (**PNE**) et quelques ONG.

La liste des participants est jointe en annexe du présent rapport.

Un agenda séquencé en cinq (05) points a permis de valoriser les trois (03) jours de travaux de l'atelier :

- la cérémonie d'ouverture ;
- la présentation des communications suivies de débats ;
- les travaux en groupe suivis de restitution ;
- la cérémonie de clôture.

La modération a été assurée par Monsieur Elie SOH du Ministère en charge de l'Eau.

1. Cérémonie d'ouverture

Elle a été marquée par 4 interventions.

1.1. Mot introductif de bienvenu du point focal ABV-M

Le DG/Eau a souhaité la bienvenue aux participants et particulièrement à l'équipe de la Direction Exécutive de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) et de l'UICN, qui ont effectué le voyage sur Cotonou. Il a souligné que les « solutions fondées sur la nature (sfN) », permettront désormais d'intégrer les services écosystémiques dans les modèles, politiques, plans et stratégies, aussi bien nationaux qu'à l'échelle du bassin de la Volta, en vue d'une gestion intégrée, efficace et efficiente des inondations et de la sécheresse dans nationale du bassin de la Volta. Il n'a pas manqué d'exprimer la gratitude et la reconnaissance du peuple béninois, au Consortium ABV-GWP/AO-OMM et à tous les Partenaires Techniques et Financiers de l'ABV, notamment le Fonds Verts pour le Climat (FVC) et le Fonds d'Adaptation (FA), pour leurs multiples appuis au développement du bassin de la Volta, à l'épanouissement de sa population et à l'intégration régionale des Etats membres de l'ABV.

1.2. Allocutions du représentant de l'UICN Dr Jacques SOMDA, Directeur de l'UICN Pays au Burkina

A l'entame de ses propos, il a souhaité la bienvenue à tous les participants. Et, poursuivant ses propos, il a indiqué que les SfN sont des solutions pour répondre aux défis globaux de développement dans le monde y compris celui du développement durable et

particulièrement de la conservation de la nature et de la biodiversité. Il a rappelé le contexte et les objectifs de l'atelier qui entre dans le cadre du projet VDFM. C'est le tout premier atelier sur une série de six (6) prévus dans les différents pays. Pour lui, les changements climatiques, associés à la dégradation des écosystèmes, posent des problèmes et il est tout à fait normal d'appliquer la nature pour trouver des solutions aux problèmes qu'on lui pose. Le concept SfN est une approche pour une solution efficace aux problèmes de Changement Climatique. Dans cette lutte, la région du Bassin de la Volta joue un rôle important dans le maintien des écosystèmes. Les SfN constituent une alternative rentable pour contribuer à la réduction des risques et catastrophes naturelles. L'UICN a lancé le premier standard international sur les SfN en 2020, une approche dont les réflexions ont commencé depuis une décennie pour permettre aux pays de s'y adapter.

En rappelant l'évolution du concept, il informera que c'est à Marseille en septembre 2021 que l'une des conclusions indexait la Nature comme une alliée puissante dans la lutte contre le changement climatique. Pour finir, il a adressé ses remerciements aux pays partenaires notamment les Ministères de tutelle de l'ABV dans leur engagement dans ce projet novateur et les membres du consortium ABV GWP/AO OMM pour avoir associé l'UICN dans sa mise en œuvre. Il a particulièrement remercié le Fonds d'Adaptation qui finance ce projet. Il a enfin souhaité un plein succès aux travaux de l'atelier.

1.3. Allocutions du représentant de l'OMM,

Le Représentant de l'OMM a salué tous les participants. Pour lui les changements climatiques menacent la biodiversité et les écosystèmes d'où l'importance d'un tel atelier qui propose une approche aussi importante pour inverser la tendance. Il a souhaité un bon déroulement de l'atelier.

1.4. Allocutions du Directeur Exécutif Adjoint de l'ABV, Dr Dibi MILLOGO

Le Directeur Exécutif Adjoint de l'ABV, a, au nom du Directeur Exécutif, et du Consortium OMM - GWP-AO-ABV, souhaité la bienvenue à tous les participants à l'atelier sur les SFN et les a remerciés pour leur présence malgré les agendas chargés. Il a particulièrement remercié la Structure Focale Nationale dont les cadres et agents ont œuvré pour la réussite de l'atelier. Il a enfin adressé ses vifs

remerciements au Ministère des Eaux et Forêts de la Côte d'Ivoire, Ministère de tutelle de l'ABV dans ce pays pour son accueil chaleureux et les facilités orchestrées pour un bon séjour des participants pendant ces trois (3) jours d'atelier. Revenant au centre d'intérêt de cet atelier, il constate avec amertume que la nature se meurt avec la biodiversité. Face à cette situation, des réflexions sur des solutions durables et applicables sont en cours dont les Solutions Fondées sur la Nature, une approche promue par l'UICN Cette approche offre des solutions que la nature elle-même nous propose pour la prémunir du spectre de sa dégradation. La tenue de cet atelier d'une importance capitale dans le cadre de l'exécution du Projet VFDM, a été l'une des recommandations issues de l'atelier régional de Juin 2021 tenu à Ouaga sur des résultats d'études relatifs aux SfN Cette recommandation a voulu qu'un atelier soit organisé dans chacun des six (6) pays en vue de renforcer les capacités des acteurs concernés sur les SfN. Aussi, rappellera-t-il que les objectifs de cet atelier sont de renforcer les connaissances et les capacités des acteurs de la portion nationale du bassin de la Volta en vue de l'élaboration des projets bancables à mettre en œuvre dans les portions nationales et à l'échelle du bassin de la Volta. Convaincu que nul n'a le monopole de la connaissance et que celle-ci est surtout dans la salle, Monsieur le Directeur Exécutif de l'ABV a encouragé les participants à des échanges et partages ouverts et cordiaux.

1.5. Discours d'ouverture de l'atelier

Le discours d'ouverture de l'atelier a été prononcé par le Secrétaire Général Adjoint du Ministère de l'Eau. Dans ses premiers mots, le Secrétaire Général Adjoint du Ministère a indiqué que l'atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé "**Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et l'Alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (VFDM)**". Ce projet s'efforce d'apporter des réponses et des solutions durables aux défis qu'imposent les changements climatiques et leurs multiples conséquences que sont les inondations et les sécheresses dans les six (6) Etats du bassin de la Volta. Pour lui, les SfN constituent des solutions tout à fait innovantes et écologiquement porteuses dont l'adoption et l'application revêtent des enjeux

hautement stratégiques, dans un contexte de changement climatique marqué par la forte récurrence des risques et catastrophes.

Pour terminer son propos, il a remercié le Conseil d'Administration du Fonds d'Adaptation et l'ensemble des autres Partenaires Techniques et Financiers et souligné que la portion nationale du Bassin de la Volta regorge d'importantes potentialités naturelles qui subissent depuis quelques années, les effets néfastes du changement climatique.

Après ces différentes allocutions, un présidium de quatre (04) membres a été mis en place pour conduire les travaux durant les trois (03) jours de l'atelier. Il s'agit de :

- Président : Monsieur YOXI Y. Victor, Directeur Départemental de l'Eau et des mines de l'Atacora ;
- Vice-président : Monsieur GBERE KORA Saka Abdou Maguidi, Chargé de Mission du Préfet de l'Atacora ;
- Premier rapporteur : Lieutenant-Colonel Abdoul Razack ADJIBI OUALIOU, Chef de l'Inspection forestière de l'Atacora ;
- Deuxième rapporteur : Monsieur Rock GNANHO, représentant de CRADIB-ONG

2. Communications

Au total six (06) communications ont présentées au cours de l'atelier.

2.1. Communication 1 : Etat des lieux sur la portion nationale du bassin volta

Elle a été présentée par Monsieur A. Elie SOH de la Direction Générale de l'Eau. Elle a permis de faire l'état des lieux des potentialités et des contraintes des ressources en eau et des écosystèmes associés de la portion nationale. On retient pour l'essentielle que les ressources naturelles de cette portion du bassin de la Volta, malgré, leur relative abondance sont soumises aux effets dévastateurs des mauvaises pratiques des hommes et des changements climatiques. La dégradation continue de ces ressources naturelles et la tendance à la réduction des espaces boisés au profit des espaces déboisés ont été illustrés à travers une analyse diachronique (situation des années 90 comparée à celle des années 2000).

A la suite de cette communication, Madame ARAYE Rachel du PNE/Bénin, est intervenue pour souligner qu'une étude conduite par le Partenariat National pour l'Eau (PNE) en 2019, sur la portion nationale du bassin de la Volta, a révélé certaines contraintes et menaces. Il s'agit essentiellement des poches de sécheresse fréquentes et longues, de l'érosion et du comblement des plans d'eau, dus aux activités anthropiques (agricoles, exploitation forestière, etc.). Heureusement que plusieurs actions concrètes sont mises en œuvre pour palier à la dégradation des ressources naturelles dans la zone. Il s'agit entre autres de la mise en place et l'appui au fonctionnement d'un Comité Local pour l'Eau (CLE), du développement de la filière compostage pour réduire la pollution.

Par la suite, Monsieur GNONZAN du MCVDD, a partagé avec les participants les efforts entrepris par le Bénin pour assurer la collecte et la capitalisation dans une base nationale, les données et les informations relatives aux indicateurs environnementaux.

2.2. **Communication 2 : Développement et appropriation du concept ‘‘Solution Fondées sur la Nature (SfN)’’**

Le formateur de l’UICN Dr Jacques SOMDA a, dans sa communication présenté l’UICN comme le réseau environnemental le plus vaste au monde. Il comprend plus de quinze mille (15,000) experts répartis en 6 commissions. Il comprend également 1200 staffs qui travaillent avec environ 1,300 membres. C’est une organisation de membres comprenant des Etats, des organisations gouvernementales et des organisations non gouvernementales. N’importe quelle organisation qui a les mêmes visions que l’UICN peut être membre de l’UICN. Cette vision se définit comme « un monde juste qui valorise et conserve la nature » et sa mission c’est d’influencer les politiques à partir de la science, des arguments adaptés , des informations et des preuves. Ceci est possible en fournissant des informations scientifiques aux décideurs pour qu’ils prennent les meilleures décisions, qu’ils travaillent à faire avancer les causes et les raisons de la diversité biologique.

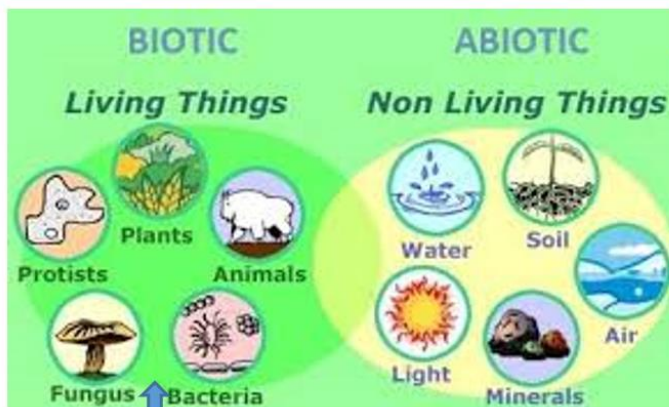
Il a ensuite fait une revue de différents concepts. Il a précisé la définition des termes « nature » et « environnement » qui sont souvent utilisés à tort et à travers. L’environnement, généralement défini comme l’ensemble de tout ce qui nous entoure, comprend deux (02) parties : une partie biotique et une partie abiotique. La nature est une partie de l’environnement et c’est l’ensemble des éléments biotiques. Ainsi pour définir les SfN, il faut faire référence aux éléments biotiques de l’environnement.

Une solution fondée sur la nature doit rendre en compte 2 piliers : sauvegarde de la nature et sauvegarde de la société. Si un des piliers empêche la réalisation de l’autre, la solution n’est alors pas fondée sur la nature. Il a donné l’exemple de la mise en place d’une aire protégée dont les communautés ne peuvent pas profiter, qui n’est pas une SfN.

Il en ressort que toutes les actions de conservations ne sont pas des SfN et l’accent est mis sur l’abondance de la biodiversité et non sa rareté. Ainsi une solution est déclarée fondées sur la nature lorsqu’elle passe tous les standards adoptés par le conseil de l’UICN.

Le fondement de cette approche est qu'on a suffisamment de ressource pour que la nature et la société cohabitent. Le progrès exige de la précision. Depuis 2016, la définition des SfN a été stabilisée, et on retient que les Solutions fondées sur la Nature sont "les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité".

Aussi, les solutions fondées sur la nature se définissent-elles comme « les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité. Elles s'appuient sur les écosystèmes afin de relever les défis globaux comme la lutte contre les changements climatiques, la gestion des risques naturels, la santé, l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire. Elles se déclinent en trois types d'actions, pouvant être combinées dans les territoires et avec des solutions d'ingénierie civile (préservation d'écosystèmes fonctionnels et en bon état écologique, amélioration de la gestion d'écosystèmes pour une utilisation durable par les activités humaines et restauration d'écosystèmes dégradés ou la création d'écosystèmes ».



Environnement : Tout ce qui nous entoure (des arbres, des montagnes, des routes, des bâtiments, des choses et même des personnes). Il comprend des:

- Eléments biotiques sont tous les organismes vivants.
- Eléments abiotiques comprennent tous les êtres non vivants.

Nature: Ensemble d'éléments biotiques et de leur interactions avec les éléments abiotiques

Ce concept est différent de ceux des solutions dérivées et inspirées par la nature, qui sont elles aussi nécessaires pour parvenir à un avenir durable à faible teneur en carbone (énergie éolienne par exemple).

Il a également présenté les potentialités des SfN permettant de relever 7 défis majeurs de l'humanité : atténuation et adaptation au changement climatique, réduction des risques naturels, développement socio-économique, santé humaine sécurité alimentaire, sécurité de l'approvisionnement en eau, dégradation environnementale et perte de biodiversité. Il a présenté quelques statistiques dont 170 milliards comme estimation des bénéfices des services écosystémiques mondiaux des SfN axées sur le climat, et 1,4 milliards comme estimation du nombre de personnes auxquelles les SfN pourraient fournir de l'eau potable propre et sûre, soit une économie de 140 milliards dollars/an.

A la question de savoir comment la nature intervient dans la santé humaine, Dr. SOMDA a répondu en ses termes : les radiothérapeutes utilisaient les éléments de la nature pour la fabrication des médicaments), de nos jours encore, il n'est pas rare que voir utiliser les plantes aux vertus diverses pour soigner certaines maladies. On peut même dire que la plupart des médicaments pharmaceutiques sont fabriqués à base des plantes ou en utilisant les propriétés médicinales de ces plantes.

Généralement parlant de l'utilisation, cette approche permet d'atteindre les 17 objectifs du développement durable (ODD) à travers différents approches SfN ciblés comme :

- Restaurations des écosystèmes
- Spécifique défi ciblé (i.e. réduction des risques de catastrophes, adaptation au changement climatique)
- Infrastructure (i.e. naturelles, vertes)
- Gestion des écosystèmes
- Protection des écosystèmes
- Procure le bien-être humain
- Profite à la biodiversité.

Ensuite il a expliqué la différence entre les solutions fondées sur la nature, les solutions inspirées de la nature et les solutions dérivées de la nature. Ainsi la SfN utilise la nature dans le cas des solutions dérivées, la nature permet à la solution de fonctionner et dans le cas des solutions inspirées de la

nature, les solutions sont inspirées d'éléments de la nature. C'est le cas des avions dont la forme et le fonctionnement s'inspirent des oiseaux.



2.3. Communication 3 : le standard Mondial sur les Solution fondées sur la Nature

Dr. Jacques SOMDA en présentant sa communication, a souligné que le standard Mondial sur les solutions fondées sur la Nature, sont composé de huit (08) critères qui se présentent comme suit :

1. Les SfN répondent efficacement à des défis de la société ;
2. La conception d'une SfN est une question d'échelle ;
3. Les SfN procurent des avantages nets à la biodiversité et à l'intégrité des écosystèmes ;
4. Les SfN sont économiquement viables ;

5. Les SfN reposent sur des processus de gouvernance inclusifs, transparents et habilitants ;
6. Les SfN trouvent un juste équilibre entre la réalisation de leur(s) objectif(s) principal (aux) et la prestation continue d'avantages multiples.
7. Les SfN sont gérées de façon adaptative, sur la base de données probante.
8. Les SfN sont durables et inscrites dans un contexte de compétence approprié.

Ces critères se déclinent en 28 indicateurs.

2.4. Communication 4 : Encadrement et financement axés sur les SfN

Le communicateur, Dr. Jacques SOMDA, avant de passer en revue les principaux bailleurs a fait une brève présentation du cycle d'un projet en rapport avec les solutions fondées sur la nature. Il a notamment insisté sur les étapes du diagnostic, de la planification et du suivi-évaluation qui doit faire l'objet d'attention particulière dans les SfN.

Plusieurs bailleurs bilatéraux (Allemagne, Royaumes Unis, Japon, etc.) et multilatéraux (Fonds vert pour le Climat, Fonds d'Adaptation, Fonds pour l'Environnement Mondial, Union Européenne, etc.) sont intéressés et très sensible par les SfN.

2.5. Communication 5 : Expérience actuelles et futures de l'ABV sur les SfN

Dr. DIBI MILLOGO, Directeur adjoint de l'ABV a présenté le contexte physique de l'Autorité du Bassin de la Volta qui se traduit par l'existence d'un cours d'eau long de 1850 km et dont la superficie est estimée à 400 000 km². C'est un espace de potentialités qui connaît un niveau de dégradation des ses ressources naturelles et des écosystèmes naturels avec pour corollaire la pauvreté économique des populations. Ces communautés subissent par ailleurs les effets des changements climatiques notamment par l'occurrence de plus en plus rapprochée des inondations et des sécheresses.

Aussi, le processus de création de l'Autorité du Bassin de la Volta a-t-il été présenté ainsi que les missions auxquelles elle est assignée par les six (6) Etats membres à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Togo.

Depuis sa création, l'ABV a initié plusieurs actions dont notamment la conception et la

négociation des projets pour répondre aux nombreux défis auxquels elle fait face dans un contexte de changement climatique.

Dans le cadre de la formation sur les SfN, était-il donc nécessaire de présenter certains projets et se faire une idée sur la prise en compte au nom des SfN dans leur montage et dans leur exécution. Pour rappel, on peut citer les projets suivants.

- Projet « intégrer la gestion des inondations et des sécheresses et l'alerte rapide pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la volta » (VFDM) ;
- Reversing ecosystem and water degradation in the Volta River basin (REWARD);
- Projet « partenariat régional sur l'eau et l'environnement en Afrique centrale et occidentale (PREE) ;
- Développement des connaissances pour lutter contre la fragilité régionale et renforcer la résilience dans le bassin de la volta ;
- Programme de gestion des ressources naturelles pour le développement résilient face au changement climatique dans le bassin de la volta ;
- Projet de développement intégré du bassin de la volta (**PDI-VOLTA**).

La GIRE étant fondée sur la gestion durable des ressources en eau pour répondre aux besoins environnementaux et sociaux, les projets mis en place en soutien sont à priori SfN sensibles.

3. Travaux de groupes

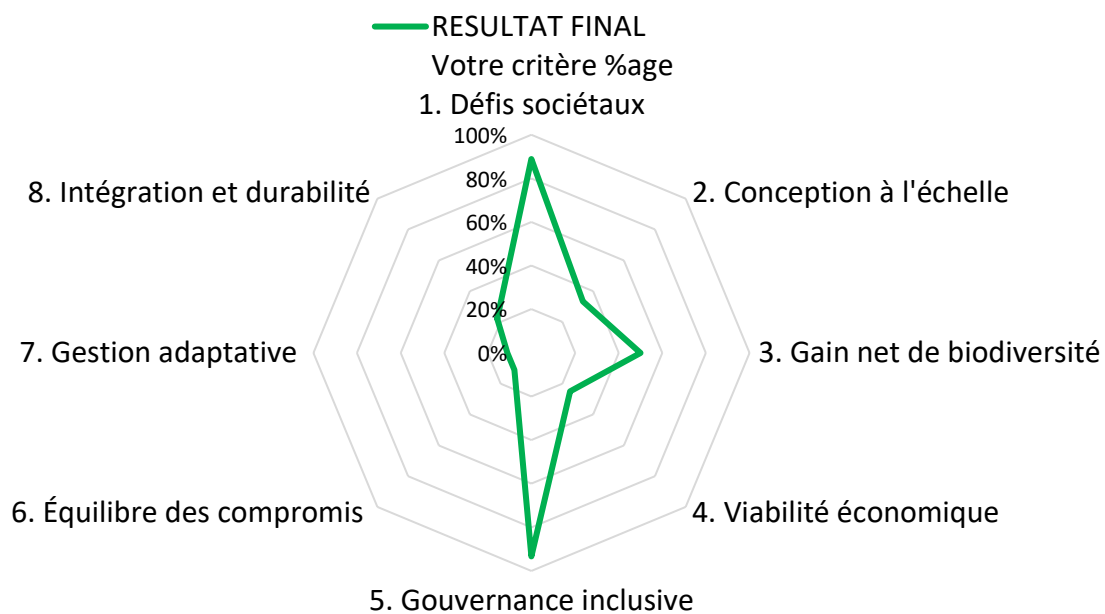
Trois (03) groupes de travail ont été constitués pour analyser, en fonction des critères et indicateurs définis dans la communication 4, les niveaux de prise en compte des SfN dans les trois (03) idées de projet proposées par les participants. Ainsi :

- ✓ Le groupe 1 s'est intéressé au « *Projet de Gestion durable du Bassin de la Pendjari pour la résilience climatique, la sécurité de l'eau et de meilleures opportunités pour les populations* »

Les résultats de l'analyse se présente ainsi.

Critère	Score de votre critère	Score Maximum	Critère Normalisé	RESULTAT FINAL Votre critère %age
1. Défis sociétaux	8	9	0,89	0,9
2. Conception à l'échelle	3	9	0,33	0,3
3. Gain net de biodiversité	6	12	0,50	0,5
4. Viabilité économique	3	12	0,25	0,3
5. Gouvernance inclusive	14	15	0,93	0,9
6. Équilibre des compromis	1	9	0,11	0,1
7. Gestion adaptative	1	9	0,11	0,1
8. Intégration et durabilité	2	9	0,22	0,2
Total			3,35	0,4
Légende				Résultat
	4	≥75	Fort	Intervention conforme au Standard mondial de l'UICN pour les SfN.
	3	≥50 & <75	Adéquat	
	2	≥25 & <50	Partiel	
	1	<25%	Insuffisant	Intervention non conforme au Standard mondial de l'UICN pour les SfN.

Vue d'ensemble de l'auto-évaluation Projet 1



- ✓ Le groupe 2 a analysé le projet « *Restauration et valorisation des écosystèmes menacés et renforcement des capacités des acteurs dans le bassin de la Pendjari* »

Les résultats de leurs travaux se présentent comme suit :

Critère	Score de votre critère	Score Maximum	Critère Normalisé	RESULTAT FINAL Vos critères %age
1. Défis sociétaux	3	9	0,33	0,3
2. Conception à l'échelle	3	9	0,33	0,3
3. Gain net de biodiversité	4	12	0,33	0,3
4. Viabilité économique	0	12	0,00	0,0
5. Gouvernance inclusive	5	15	0,33	0,3
6. Équilibre des compromis	5	9	0,56	0,6
7. Gestion adaptative	3	9	0,33	0,3
8. Intégration et durabilité	9	9	1,00	1,0
Total			3,22	0,4

Légende		Résultat
	Fort	Intervention conforme au Standard mondial de l'UICN pour les SfN.
	Adéquat	
	Partiel	
	Insuffisant	
		Intervention non conforme au Standard mondial de l'UICN pour les SfN.

Vue d'ensemble de l'analyse du projet 2



Le groupe 3 quant à lui, s'est penché sur le projet « *Intégrer l'amélioration de la gouvernance forestière et la promotion de l'agroforesterie à la gestion durable des ressources en eau des inondations et de la sécheresse dans la portion nationale du bassin de la Volta* ».

Les idées présentées ont été analysées sur la base des 8 critères et des 28 indicateurs.

4. Evaluation des connaissances de sortie des participants

L'évaluation de l'atelier s'est faite par la reprise des questions posées au début de l'atelier, en vue d'apprécier le niveau d'acquisition de connaissance des participants sur le concept de solutions fondées sur la nature. Il en ressort une amélioration significative des connaissances du concept à la fin de l'atelier tel que le montrent les chiffres du tableau ci-après.

Tableau n°1 : Résultats de l'évaluation des connaissances de sortie des participants

Niveau des connaissances SfN avant				
Question	BR	MR	BR	MR
Q1, 1a, 1 b	11 soit 73%	4 soit 26, 6%	15 soit 75%	5 soit 26%
Q2, 2a	2, soit 13,3%	13, soit 86,6%	6, soit 30%	14, soit 70%
Q3, 3b		15/15 soit 100%	12 soit 60%	8, soit 40%
Total	13	17	30	27

Les résultats du tableau indiquent une amélioration plus ou moins sensible des connaissances des participants sur les SfN. Il indique par ailleurs la nécessité de travailler davantage pour une meilleure appropriation du concept et ce dans le cadre de sa prise en compte concrète dans la formulation et le développement des projets et programmes.

Certaines tendances nécessitant de l'amélioration peuvent se justifier par le fait que le temps n'a pas permis aux participants de revenir sur l'outil afin de mieux le cerner avant l'évaluation qui est intervenue immédiatement.

5. Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a connu deux allocutions et un mot de clôture. Les deux allocutions ont été respectivement prononcées par Dr. SOMDA Jacques de l'UICN et Dr. Dibi MILOO Directeur exécutif adjoint de l'ABV. Le mot de clôture a été prononcé par Monsieur YOSSI représentant le Ministre des Mines et de l'Eau.

Monsieur SOMDA, après avoir remercié les participants pour leur disponibilité et le respect de l'agenda de l'atelier, a exprimé sa fierté et pris l'engagement au nom de l'UICN à poursuivre son appui à l'ABV.

Quant au Directeur adjoint de l'ABV, il a, à son tour, remercié les participants ainsi que toutes les organisations ayant rendu possible la tenue de l'atelier. Il a exprimé sa fierté par rapport aux trois (03) idées de projets développées et à l'évaluation qui a montré que les objectifs de cet atelier sont atteints. Pour finir, il a souhaité que les recommandations fassent l'objet de suivi et a rassuré que (ABV) jouera pleinement sa partition, afin que ces idées de projets arrivent à maturité.

Mr YOSSO, représentant le Ministre de l'Eau et des Mines, a pour sa part, exprimé sa gratitude à l'ABV qui a permis d'échanger pendant trois (03) jours et le renforcement des capacités des participants sur les SfN. Les connaissances ainsi acquises permettront de rédiger des projets bancables dans la logique des solutions fondées sur la nature a-t-il précisé. Il a également indiqué que les trois (03) idées de projets permettront certainement de régler certains problèmes du bassin de la Volta, qui constitue actuellement une zone de conflit entre éleveurs et agriculteurs.

Conclusion et recommandations

L'atelier technique de renforcement des capacités des acteurs du bassin de la Volta sur « les solutions fondées sur la nature », en vue de l'élaboration des projets bancables à mettre en œuvre dans les portions nationales et l'échelle du bassin de la Volta, a permis aux cadres nationaux, parties-prenantes à la gestion du bassin de la Volta, de s'approprier de la notion de solutions fondées sur la nature. Les idées de projets formulées constitueront des bases pour l'élaboration de projets bancaables de conservation de la biodiversité, aux fins d'améliorer les conditions de vie des populations dans la portion béninoise du Bassin de la Volta.

A l'issue de ce l'atelier, deux (02) principales recommandations ont été formulées :

- *A l'endroit de l'Autorité du Bassin de la Volta :*
 - Adresser une requête officielle au Ministre de l'Eau et des Mines, afin d'obtenir la liste des projets en cours d'exécution dans la partie béninoise du bassin de la Volta ;
- *A l'endroit de la Direction Générale de l'eau*
 - Faire le point des projets en cours d'exécution sur la portion béninoise du Bassin.

Le Président du Présidium

Le Rapporteur

ANNEXES

1. Contexte et justification

Le Consortium, comprenant l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), une Agence spécialisée des Nations Unies, l'Autorité du bassin de la Volta (ABV) et le Partenariat Mondial pour l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-WA) mettent œuvre le projet intitulé "Intégration de la gestion des inondations et de la sécheresse et l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (VDFM) ». Les activités du projet, démarrées en juin 2019, se poursuivent et s'achèveront en fin juin 2023. Le projet est financé par le Fonds d'Adaptation.

La mise en œuvre du projet implique, en plus des Agences Nationales en charge de la météorologie, de l'hydrologie, de la gestion des ressources en eau, de la protection civile, etc.), les institutions régionales et les partenaires de l'OMM, tels que la Fondation de Recherche CIMA, la Direction de la Protection Civile Italienne, l'UNITAR / UNOSAT, l'UICN et le CERFE etc.

L'une des activités du Projet est l'évaluation des indicateurs et des services environnementaux offerts par les écosystèmes en lien avec la prévision et la gestion des risques de catastrophes. Cette activité met l'accent sur l'approche « **solutions fondées sur la nature** » pour soutenir les processus de prévision et de gestion des inondations et des sécheresses. Elle s'appuie et valorise les fonctions caractéristiques des écosystèmes.

En effet, les changements et variabilité du climat, associés à un déclin de la biodiversité et dégradation des écosystèmes, posent des risques considérables qui appellent des solutions non seulement durables, mais aussi accessibles et applicables localement. La gestion durable des écosystèmes et des services écosystémiques est donc de plus en plus considérée comme une approche efficace pour mettre en œuvre les priorités d'action en matière de réduction des risques de catastrophe (RRC) et d'adaptation au changement climatique (ACC).

L'UICN, à travers la composante environnementale du projet VDFM propose des moyens d'intégrer les avantages écosystémiques et les approches fondées sur les écosystèmes aux actions de RRC et d'ACC, en mettant l'accent sur la planification à long terme et sur la prévention et préparation des risques. L'analyse et l'intégration des écosystèmes et les services que ceux-ci rendent aux communautés est un des fondements du renforcement des capacités pour la prévision, l'alerte et la gestion des inondations et des sécheresses

ainsi que l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta.

C'est dans ce sens que des études d'évaluation des services que rendent les écosystèmes aux milieux environnementaux et humains, au système de prévision, d'alerte précoce et de gestion des inondations et des sécheresses, ont été conduites en 2020. Ces études ont permis d'une part, d'analyser la faisabilité de la prise en compte des services écosystémiques dans le SAP et d'autre part, d'analyser la portée de la liste rouge de l'UICN pour orienter le recours aux lignes directrices dans la planification de la gestion durable des zones humides, refuges naturels des écosystèmes et de la biodiversité qui offrent d'énormes services contre les inondations et les sécheresses dans le bassin de la Volta.

Les résultats de ces études ont fait l'objet d'un atelier régional tenu les 15 et 16 juin 2021 à Ouagadougou dont le thème a porté sur « les solutions fondées sur la nature comme mécanisme pour répondre aux inondations et à la sécheresse », voir annexe 1.

Lors de cet atelier, chacun des six (6) pays membres de l'ABV a pu élaborer un plan d'actions sommaire comprenant quelques points essentiels tels que :

- organiser un atelier national pour chaque pays riverain pour le renforcement des capacités des acteurs du bassin de la Volta en lien avec les solutions fondées sur la nature et le Standard Mondial de l'UICN ;
- finaliser les plans d'action nationaux et/ou régionaux sur la réduction des risques de catastrophes (RRC) et pour l'adaptation au changement climatique (CCA) pour les sécheresses et les inondations par le biais des solutions fondées sur la nature ;
- préparer une note conceptuelle par pays puis pour le niveau régional avec le soutien des Agences Nationales, de l'UICN, de l'ABV et de GWP-AO ;
- organiser un atelier national pour présenter aux décideurs politiques, aux concepteurs des projets nationaux, aux Structures nationales en charge des plans d'investissement et aux partenaires techniques et financiers les projets ou plans d'actions élaborés par les six (6) pays ;
- organiser un atelier régional pour capitaliser les résultats des travaux effectués au niveau de chaque pays, examiner et valider le projet de plan d'action régional de prise en compte des solutions fondées sur la nature dans le système de prévision, d'alerte précoce et de gestion des inondations et des sécheresses ;

- renforcer les capacités des parties prenantes sur le concept « solutions fondées sur la nature » sur l'approche « solutions fondées sur la nature » afin de permettre sa prise en compte dans l'identification et la proposition des projets bancables pour la mobilisation des financements.

C'est dans cette optique que le Consortium OMM-ABV-GWP-AO en collaboration avec l'UICN, comme partenaire de ce projet, envisage la tenue de six (6) ateliers nationaux dont l'objectif général est le renforcement des capacités nationales sur l'approche solutions fondées sur la nature et sa prise en compte dans l'identification et l'élaboration des projets bancables pour la mobilisation des financements y afférents.

Les présents termes de référence sont élaborés pour servir de guide à l'organisation et la tenue de ces ateliers nationaux.

2. Objectifs de l'atelier régional

2.1.- Objectif général

L'objectif principal visés à travers ces ateliers nationaux est de renforcer les capacités des acteurs de la portion nationale du bassin de la Volta sur l'approche solutions fondées sur la nature et sa prise en compte dans le développement des projets bancables d'adaptation au changement climatique.

2.2.- Objectifs spécifiques

- améliorer les connaissances des participants sur le concept « solutions fondées sur la nature » et son importance dans le renforcement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta ;
- présenter la démarche pour la prise en compte de l'approche « solutions fondées sur la nature » dans les projets et programmes nationaux et transfrontaliers de gestion des inondations et des sécheresses dans le bassin de la Volta ;
- partager avec les participants les opportunités de financement des projets climatique existants avec un focus sur le Fonds d'Adaptation et le Fonds Vert pour le Climat entre autres ;

- identifier et approfondir des idées de projets de renforcement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique répondant aux critères d'évaluation des SfN dans la portion nationale du bassin de la Volta.

3. Résultats escomptés

Les résultats attendus de l'atelier sont les suivants :

- les connaissances des participants sur le concept « **solutions fondées sur la nature** » et son importance dans le renforcement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta sont améliorées;
-
- la démarche pour la prise en compte de l'approche « solutions fondées sur la nature » dans les projets et programmes nationaux et transfrontaliers de gestion des inondations et des sécheresses dans le bassin de la Volta est présentée;
- les opportunités de financement des projets climatique existants avec un focus sur le Fonds d'Adaptation et le Fonds Vert pour le Climat entre autres sont partagés avec les participants;
- des idées de projets de renforcement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique répondant aux critères d'évaluation des SfN dans la portion nationale du bassin de la Volta sont identifiés et approfondis ;

4. Démarche méthodologique

A. Calendrier des ateliers

L'équipe OMM-ABV-GWP-AO sera en contact avec les points focaux nationaux afin de déterminer les meilleures dates pour la tenue des ateliers. Veuillez noter que la date limite pour la tenue des ateliers est le 10 Février 2022. L'équipe OMM-ABV-GWP-AO consultera ainsi l'UICN pour fixer les dates et, ensuite, coordonner la logistique.

B. Séances virtuelles

Afin d'optimiser le temps à consacrer lors de ces ateliers et pour atteindre les objectifs escomptés, voir section ci-dessus, l'équipe OMM-ABV-GWP-AO en collaboration avec l'UICN organiseront une séance virtuelle (durée : une heure– en français et en anglais) sur les solutions fondées sur la nature. Ceci permettra à tous les participants d'avoir un niveau commun de compréhension sur le sujet.

Ces séances se tiendront le mois d'Octobre, le lien de connexion sera communiqué par la suite. De même un e-mail de rappel sera envoyé une semaine en avance pour assurer la

disponibilité de tous les participants.

Nous conseillons tous les participants de lire les deux documents en pièce jointe dans le courriel envoyé par le Secrétariat de l'ABV :

- **Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature** - <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2020-020-Fr.pdf>
- **Orientations générales d'utilisation de Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature : première édition** - <https://portals.iucn.org/library/node/49074>

Ces documents vont permettre une meilleure compréhension sur l'approche SfN mais aussi ils vont permettre d'identifier des projets SfN potentiels et de développer la note explicative ou orientation pour le choix des idées de projets ou projets, annexe 1.

C. Méthodologie des ateliers nationaux

Au total dix (10) sessions seront organisées tout au long de l'atelier.

Ces sessions vont de la présentation préliminaire des idées de projets ou projets identifiés au niveau de chaque pays, à la restitution des feuilles de route-projets bancables et des recommandations et messages clés, en passant par le développement du contenu de l'approche « solutions fondées sur la nature », le partage et explication du Standard mondial.

Le contenu de ces dix (10) sessions sont précisé dans l'agenda indicatif de ces ateliers.

5. Durée et lieu de l'atelier

Les ateliers dureront chacun trois (03) jours selon l'agenda indiqué au point 7.

6. Participants à l'atelier

Ils comprendront entre autres, des représentant(e)s des services hydrologiques, météorologiques, de la Protection Civile, des agences spécialisées en environnement et développement durable, des projets et programmes travaillant sur la thématique ou des thématiques similaires.

Une catégorie de participants sera invitée pour la dernière journée. Il s'agit des Responsables des Directions de la Coopération et des Finances/investissements des

différents pays, des Partenaires techniques et financiers (Points focaux : Fonds vert, Fonds d'adaptation, BAD, Banque mondiale, différentes Coopérations au développement).

7. Calendrier indicatif pour l'organisation des ateliers dans chaque pays

L'organisation et la tenue des ateliers nationaux sur pour le renforcement des capacités sur les solutions fondées sur la nature et l'élaboration des projets bancables pour la mobilisation des financements y afférents sont programmés dans chaque pays comme suit :

ANNEXE 2 : Agenda de l'atelier

(17-19 Janvier 2022, Sun Beach Hôtel Cotonou)

Programme

JOUR	SESSION	CONTENU	ACTEURS RESPONSABLES
JOUR 1			
08h30-9h00		Accueil des participants	Comité d'organisation
9h00-10h00	Session 1	Mot de bienvenue aux participants	Point focal ABV – M. ADJOMAYI
		Allocution du Représentant de l'UICN	Jacques Somda - Directeur Bureau UICN Burkina Faso
		Allocution Représentant de l'OMM au nom du Consortium	Ramesh Tripathi
		Allocution du Directeur Exécutif de l'ABV ou de son Représentant	Directeur Exécutif de l'ABV
		Discours de Monsieur le Ministre de Tutelle ABV du Pays ou son Représentant	Ministère concerné
		Tour de table - participants	Participants
		Mise en place du Présidium	Participants
		Séances médias et photos avec les Autorités	Comité d'organisation
10:00 - 10:30		Cocktail ouverture	Comité d'organisation
10h30- 11h15	Session 2	<ul style="list-style-type: none"> - Examen et validation de l'Agenda - Attentes des participants - Pré-évaluation des connaissances sur le concept SfN - Présentation du projet VFDM - Présentation des objectifs et des résultats de l'atelier 	Présidium, UICN, ABV
11h15-11h30	Session 3	Etat de lieux la portion nationale du bassin de la Volta	Coordinateur SFN
11h30 -	Session 5	Présentation des projets ou idées de	Responsables de projets

JOUR	SESSION	CONTENU	ACTEURS RESPONSABLES
12h15		projets nationaux suivie d'échanges	
12h15-13h00	Session 6	Développement et appropriation du concept « Solutions fondées sur la nature »	UICN
13h00-14h00		Pause déjeuner	Comité d'organisation
14h00-16h00	Session 7	Prise de contact avec le Standard Mondial sur les Solutions fondées sur la nature	UICN
JOUR 2			
08h30-9h00		Rappel de la journée 1	presidium-rapporteurs
9h00-9h30	Session 8	Encadrement et Financement axés sur les « Solutions fondées sur la nature »	Jacques Somda – UICN
9h30-10h00	Session 9	Expériences actuelles et futures axées sur les « Solutions fondées sur la nature »	ABV
10h00-10h30	Session 10	Instructions et Initiation des travaux de groupe	UICN / Participants
10h30-11h00		Pause-café	Comité d'organisation
11h00-13h00	Session 10 suite	Travaux de groupe : approfondir les idées de projets et compléter le canevas	Participants / équipe VDFM
13h00-14h00		Pause-déjeuner	Comité d'organisation
14h00-16h00	Session 10 suite	Travaux de groupe : approfondir les idées de projets et compléter le canevas	Participants / équipe VDFM
JOUR 3			
8h30-9h00		Rappel de la journée 2	presidium-rapporteurs
9h00-11h00	Session 10 suite	Travaux de groupe : approfondir les idées de projets et compléter le canevas	Participants / équipe VDFM
11h00-11h30		Pause-café	Comité d'organisation
11h30-12h30	Session 10 suite	Travaux de groupe : Elaboration des présentations	Participants / équipe VDFM
12h30-13h30	Session 11	- Présentations	Participants / équipe

JOUR	SESSION	CONTENU	ACTEURS RESPONSABLES
		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des connaissances acquises - Remise des attestations 	VDFM
13h30-14h00		Clôture de l'atelier	Présidium

ANNEXE 3. LA Fiche du concept solutions fondées sur la nature

Au fil des décennies, l’UICN a mené des initiatives de préservation de la biodiversité innovantes qui ont permis non seulement de protéger, gérer et restaurer l’environnement, mais également de procurer des bénéfices tangibles et durables pour l’être humain. Ce type d’approche est désormais largement connu sous le nom de solutions fondées sur la nature (Figure 1).



Figure 1. « Les Solutions fondées sur la nature sont des actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité » (IUCN, 2016).

A mesure que les SfN sont intégrées aux politiques et adoptées sur le terrain, il devient urgent de clarifier et de préciser ce que le concept implique et les conditions à remplir pour un déploiement réussi. Faute de quoi, la mise en œuvre des SfN pourrait manquer de cohérence et de pertinence. Ainsi, le Standard fournit également un cadre d'apprentissage systématique pour que les enseignements tirés puissent améliorer et faire évoluer les applications, renforçant de fait la confiance des décideurs dans les SfN.

Ce Standard comporte 8 critères et 28 indicateurs (Figure 2). Critère 1 vise à identifier les enjeux de société qui trouveront une réponse grâce aux SfN. Si les défis sociétaux comprennent aujourd’hui le changement climatique (adaptation et atténuation), la réduction des risques de catastrophes naturelles, la dégradation des écosystèmes et la perte de biodiversité, la sécurité alimentaire, l’amélioration de la santé humaine, le développement socio-économique et la sécurité de l’approvisionnement en eau, d’autres enjeux spécifiques pourraient être abordés à mesure que le champ d’application des SfN évolue. Il est possible de s’attaquer à un ou plusieurs enjeux sociétaux mais la priorité est d’exploiter les SfN éventuelles pour en tirer de multiples, sachant qu’une seule intervention permet de traiter plusieurs défis.

Le deuxième critère permet de guider la conception d’une solution adaptée à l’ampleur du

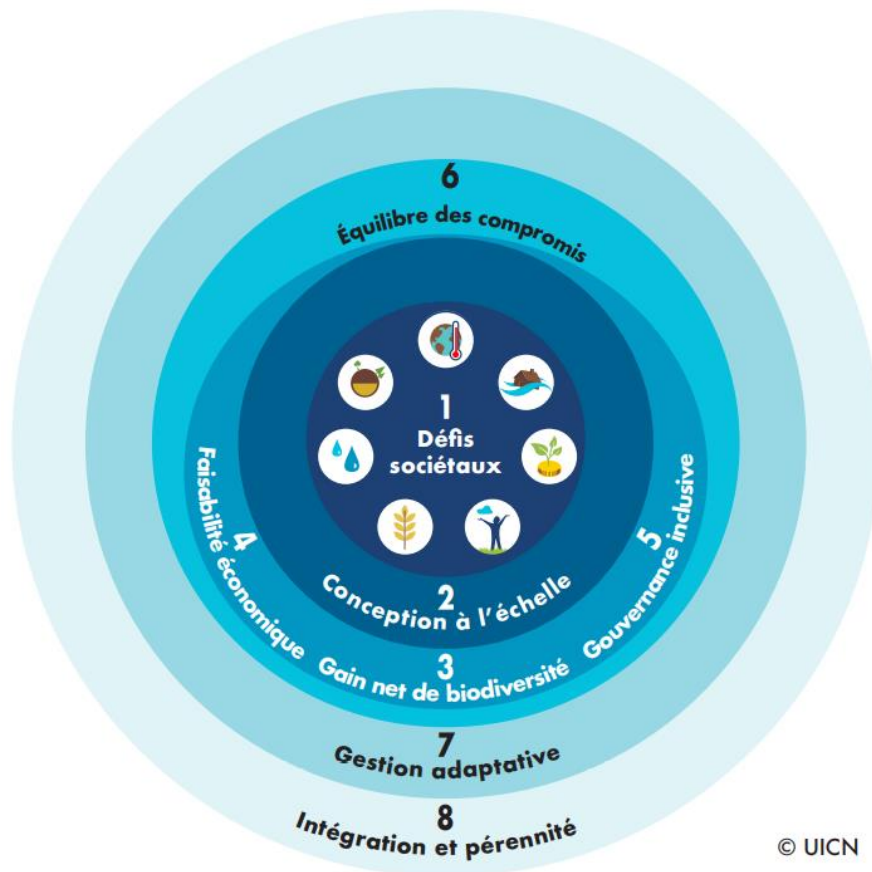


Figure 2. Les huit critères du standard mondial de l’UICN pour les SfN sont tous liés.

problème. Par ampleur, on entend ici d’abord l’échelle géographique, terrestre et marine, ainsi que les dimensions économique, écologique et sociétale du paysage terrestre/marin. La zone cible où se pose le défi sociétal fait généralement partie d’un système plus vaste,

qu'il soit écologique, économique ou social. Si les activités de l'intervention se limitent à l'échelle du site, la robustesse, l'applicabilité et l'adaptabilité de la solution doivent être pensés de manière à tenir compte des systèmes plus vastes en jeu.

Critères 3, 4 et 5 correspondent aux trois piliers du développement durable : durabilité environnementale, équité sociale et viabilité économique. La mise en place d'une SfN optimale exige pour chaque critère une certaine compréhension des ressources existantes et du contexte, qui serviront de référence, et des mesures durables sont nécessaires pour la mise en œuvre de fortes SfN.

Critère 6 traite de l'équilibre à trouver entre les compromis et les choix à faire pour atteindre les objectifs à court et à long terme, et de la manière de garantir une démarche permettant de définir ces compromis transparente, l'équitable et l'intégrante. Les SfN s'appuient sur les ressources des écosystèmes, qui sont des systèmes complexes, dynamiques et auto-organisés. Les écosystèmes peuvent répondre de manière favorable à une SfN, mais le projet peut également engendrer des conséquences involontaires, imprévues ou indésirables.

Le critère 7 répond donc au besoin d'adopter un mode de gestion adaptatif qui facilite une amélioration continue des processus à l'échelle du système et permet d'adapter la SfN en fonction des changements systémiques. Le véritable potentiel des SfN réside dans leur mise en œuvre à long terme et à grande échelle, rendue possible par une intégration des concepts et des mesures dans les cadres politiques ou réglementaires et par leur lien avec des cibles nationales ou des engagements internationaux, comme le préconise le critère 8.

ANNEXE 4 : Note explicative ou orientation pour le choix des idées de projets ou projets

1. Contexte. Décrivez les défis environnementaux et climatiques pertinents du pays/bassin et noter engagements, cadres d'investissement existants et si possible de projets/activités en cours sur la RRC et l'ACC dans le pays/bassin.

2. Durée

3. Défis et obstacles

4. Zone cible et bénéficiaires

5. Examen des politiques - NDC, cadres réglementaires, etc. dans le pays et le bassin

6. Objectif du projet et résultats attendus - indicateurs si possible

7. Approche envisagée - Résultats et activités

Exemples d'activités

a) Composantes de gestion locale des catastrophes ciblant les acteurs locaux et les populations dans les zones exposées aux catastrophes : systèmes d'alerte précoce, cartographie et informatisation des données, renforcement des capacités locales, formation.

b) Liens institutionnels et plaidoyer, ciblant les institutions impliquées dans la gestion des catastrophes/la réduction des risques de catastrophe : plaidoyer, facilitation de la coordination, renforcement institutionnel.

c) Information, éducation, communication, visant les bénéficiaires directs et indirects (population desservie) : sensibilisation du grand public et éducation.

d) Infrastructures et services à petite échelle au niveau communautaire : soutien aux infrastructures et travaux d'atténuation, systèmes d'exploitation et de maintenance ; activités d'atténuation non structurelles.

8. Calendrier d'exécution

ANNEXE 5 : liste des participants

Atelier technique national de renforcement des capacités des acteurs du bassin de la Volta sur « Les solutions fondées sur la nature », en vue de l'élaboration des projets bancables à mettre en œuvre dans les portions nationales et à l'échelle du bassin de la Volta

- **Dates** : les 17, 18 et 19 Janvier 2022
- **Lieu** : SUN BEACH Hôtel de Cotonou
- **Jour** : 2
-

LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS

N°	Nom et Prénoms	Structure/Titre	Sexe (M/F)	Provenance	Téléphone/Email
1	GBERE KORA Saka Abdou Maguidi	CM/Préfet-Atacora	M	Natitingou	97 90 74 20 / gbere.kora@yahoo.fr
2	AZONGNIBO ASSOGBA Crépin	Assistant Technique à IDID/ONG	M	Porto-Novo	66 17 24 47 / azerepiras@gmail.com
3	TCHIAKPE T. Jerry	SYNERGIE PAYSANNE/Responsable de Communication	M	Calavi	61 78 92 05 / jerytchak@gmail.com
4	MAMA-SIKA Rachid	CM/Direction Générale du Financement du Développement (DGFD)	M	Cotonou	97 09 47 46 / rmamasika@finance s.bj
5	GNANHO Rock	Représentant CRADIB- ONG	M	Abomey- Calavi (Mariagegléta)	62 78 31 12 / mahuna1999@gmail.com
6	YOXI Yédé Victor	DDEM/Atacora (Directeur)	M	Natitingou	67 95 55 70 / 65 88 63 81 / victoryoxi.y@yahoo.com
7	KIKI M. Magloire	C/Service Coopération Régionale et Union Africaine/Direction Afrique et Moyen- Orient/Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	M	Cotonou	+229 67 08 59 57 /magsonk@yahoo.fr

N°	Nom et Prénoms	Structure/Titre	Sexe (M/F)	Provenance	Téléphone/Email
8	TOSSA Aurelien	C/SCASO/DGEau	M	Cotonou	97 48 72 05 / aureltoss@gmail.com
9	DOSSOU Martial Valérien Kuassi	C/SUEC – PFN/SAP-Bénin	M	Cotonou	95 05 05 66 / samumax@yahoo.fr
10	AGBANLINSOU Rodéric	ANPC	M	Cotonou	96 54 466 53 / ragbanlinsou@gmail.com
11	HOUNNOU Gilbert Sédjinou Romaino	DGEau	M	Cotonou	97 89 60 50 / shromaino@yahoo.fr
12	GONOU Sandra	DGEC/MCVDD	F	Cotonou	97 37 28 64 / sandragonou@gmail.com
13	ADJIBI OUALIOU Abdoul Razack	CIF/Atacora	M	Natitingou	+ 229 97 16 39 76 / razadjibi@yahoo.fr
14	GNONZAN Adékambi Pascal	Représentant PFO/FEM-Bénin / DPP-MCVDD	M	Cotonou	+ 229 95 60 69 75 / pascalgnonzan@yahoo.fr
15	DJAGBE D. Théophile	CP/ONG Alpha et Oméga Environnement	M	Natitingou	+ 229 96 26 19 77
16	KPANOU ARAYE Rachel	AT/PNE-Bénin	F	Cotonou	96 41 25 16 / r.araye@gwppnebenin.org
17	AKOWANOU G. E. Roméo Sem	DPV/C-SPSPV pi/MAEP	M	Porto-Novo	96 14 99 61 / semducoeur7@mgmailcom
18	SOH Elie Azandégbé	DGEau/Col. SCASO	M	Cotonou	95 52 75 20 / lilazane2002@yahoo.fr
19	HOUNGA MAHOUTON Frédéric	Chargé de programme BEES ONG	M	Porto Novo	66 46 37 14 Honga_frederic@yahoo.fr
20	ACLOMBESSIN Gabin	DDCRDD-AD Directeur départemental	M	Natitingou	97 40 24 15

N°	Nom et Prénoms	Structure/Titre	Sexe (M/F)	Provenance	Téléphone/Email
21	ZEKPETE Fustel R.	C/SAM METEO BENIN	M	Cotonou	95 66 31 30 zekepete@meteo.be ninhj; fustel@yahoo.fr
22	DJOSSA SEWADE Céline	Assistante de Direction/DGEau	F	Cotonou	97 96 16 22 /celinefald@yahoo.com
23	NIAMPA Boukari	Autorité du Bassin de la Volta	M	Ouagadougou	niampaboukary@yahoo.fr
24	CHABI GONNI Epse VODOUNHESSI BG Félicité	UICN/Burkina Faso / Coordonatrice de Projets	F	Ouagadougou	+ 226 76 40 58 61 / felicite.chabigonni- vodounhessi@uicn.org